



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 14 mars 2012

Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan

Un comité de pilotage point d'étape sur les tracés et les gares.

Le Préfet de la région Languedoc-Roussillon Claude BALAND et le Président de la Région Languedoc-Roussillon Christian BOURQUIN, ont réuni le 14 mars, le comité de pilotage de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan afin de faire un point d'étape sur l'avancement des études et de la concertation notamment, sur la question de la future desserte du territoire.

La première étape des études préalables à la déclaration d'utilité publique du projet de ligne nouvelle Montpellier-Perpignan a été validée le 14 novembre 2011 par la Ministre en charge de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement. Cette première étape visait à définir une zone de passage préférentielle d'une largeur d'environ 1000 mètres.

L'étape 2 actuellement en cours permettra de définir progressivement un tracé d'une largeur moyenne de 100 à 120 mètres et la desserte du territoire. Pour ce faire, Réseau Ferre de France conduit, en parallèle des études, une concertation continue. Différentes réunions sont ainsi organisées pour partager et échanger avec les élus, le grand public, la profession agricole, les associations, les syndicats et organismes socioprofessionnels ainsi que les services de l'Etat.

RFF a présenté les premières hypothèses de tracé à l'ensemble des élus des territoires concernés en février. Basé sur un état des lieux très complet des territoires traversés, ces études vont se poursuivre progressivement pour présenter mi-2012 des solutions plus abouties. Il s'agit en effet de conduire des études agricoles, paysagères et techniques, ainsi que des modélisations des cours d'eau pour appréhender les enjeux hydrauliques.

Des ateliers « Dessertes du territoires » se sont déroulés début mars ; ils ont permis d'avoir un premier éclairage sur les projets des territoires concernés et sur les dessertes envisageables selon les gares créées. Le calendrier du projet prévoit la poursuite des études techniques et de la concertation pour une remise du dossier ministériel à l'automne 2012. Une présentation des études de trafics fin avril précisera les besoins ferroviaires. Les collectivités présenteront leurs projets urbains courant juin et l'ensemble de ces éléments sera débattu en commission avec les élus et lors de réunions publiques courant juin-juillet.

Le site internet www.lalignenouvelle.com permet à chacun de visualiser la cartographie du projet, l'agenda, les présentations et comptes rendus de l'ensemble des réunions de concertation et de gouvernance, des vidéos explicatives et tous les documents de communication.

CONTACT PRESSE :
Service Communication
Valérie DURAND
Tél. : 04 99 52 21 84
valerie.durand@rff.fr
www.rff.fr